



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **24**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **28**
Nombre de suffrages exprimés : **28**

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 mai 2021

Présents : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX, Thierry GOMES, Anne-Cécile MERCIER, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

Absents excusés :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES.

Absents :

Magalie PIAT.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **20h30**

Secrétaire : **Maël DIONG**

FINANCES

DL.21.027 - Tarification des services publics à compter du 1er septembre 2021 – rectificatif sur la délibération 21-014 du 30 mars 2021

Estelle MONTES expose :

Il est proposé d'augmenter la tarification 2021 à hauteur de 0,5 %.

Les tarifs de la structure « Mik'ados » n'ont pas été modifiés sur la délibération 21-014 du 30 mars 2021, les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2021 sont donc les suivants :

➤ **Structure préadolescents/adolescents « Mik'ados »**

La structure Mik'ados fonctionne l'après-midi de 13h30 à 18h00. Toute séquence débutée équivaut à une présence. Le recouvrement des prestations interviendra après émission d'une facture mensuelle adressée aux familles.

La tarification proposée est la suivante :

Tarifs	1/2 journée sans repas (mercredis et vacances)	1/2 journée avec repas uniquement les mercredis	journée sans repas (vacances)
	à compter du 01/09/2021	à compter du 01/09/2021	à compter du 01/09/2021
Quotient CAF <= 710	2,32 €	4,56 €	4,64 €
A	2,42 €	4,66 €	4,84 €
B	2,63 €	5,58 €	5,26 €
C	2,84 €	6,23 €	5,68 €
D	3,02 €	6,61 €	6,04 €
E	3,25 €	7,09 €	6,50 €
F	3,30 €	7,35 €	6,60 €
G	3,39 €	7,50 €	6,78 €
H	3,44 €	7,56 €	6,88 €
I (enfants hors commune)	32,53 €	40,58 €	65,06 €

Après présentation en commissions « Finances - Ressources Humaines – Administration Générale et Métropole » du 10 mai 2021 et « Éducation – Jeunesse – Petite Enfance – Sport et Culture » du 12 mai 2021, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur la tarification au 1^{er} septembre 2021 pour la structure préadolescents/adolescents « Mik'ados ».

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **26 MAI 2021**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **28 MAI 2021**

Publication le : **28 MAI 2021**

Notification le : **28 MAI 2021**



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer**DL-21-027****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-05-28T11-01-38.00 (MI230370919)**Identifiant unique de l'acte :** 045-214501694-20210526-DL-21-027-DE (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** Tarification des services publics à compter du 1er septembre 2021 - rectificatif sur la délibération 21.01 du 30 mars 2021 - mikados**Date de décision :** 26/05/2021**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.5. Tarifs et redevances des services publics - Délibérations et conventions :**Acte :** DL.21.027 -FIN- Tarification des services publics à compter du 1er septembre 2021 - rectificatif mikados.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/05/21 à 11:01

Par LE TUMELIN Sylvie**Transmis**

Date 28/05/21 à 11:01

Par LE TUMELIN Sylvie**Accusé de réception**

Date 28/05/21 à 11:34